

FLASHSTATISTIQUE

Lausanne, le 24 octobre 2017

Assurance-maladie : plus du quart des Vaudois touchent un subside

En 2016, plus de 200 000 Vaudois bénéficient d'un subside pour leur prime d'assurance-maladie obligatoire des soins. Pour les 66 800 personnes bénéficiaires de prestations complémentaires (PC AVS/AI) ou du revenu d'insertion (RI), le subside est complet et il est partiel pour 133 500 personnes. Alors qu'il y a dix ans un Vaudois sur cinq touchait un subside (21 %), cette situation concerne plus du quart de la population en 2016.

L'effectif des bénéficiaires de subsides complets a augmenté de 15 500 personnes (+33 %) au cours des dix dernières années. En 2016, 55 % d'entre-eux sont bénéficiaires de PC AVS/AI et 45 % du RI. Les subsidiés complets sont majoritairement des personnes seules. Elles représentent 68 % des ménages bénéficiaires du RI et 81 % des ménages bénéficiaires de PC AVS/AI.

Le nombre de subsidiés partiels a connu une augmentation encore plus importante (+45 % entre 2006 et 2016). Cette hausse s'explique notamment par la décision de la Confédération d'obliger dès 2006 les cantons à réduire de 50 % au moins les primes des enfants vivant dans des ménages à revenus bas ou moyen. De plus, le canton de Vaud a relevé à plusieurs reprises le plafond de revenu donnant droit à un subside. Les bénéficiaires de subsides partiels vivent essentiellement en famille (81 %).

Le subside moyen est passé de 175 francs en 2006 à 217 francs en 2016. Cette augmentation n'a cependant pas suffi à compenser l'augmentation des primes puisque la part restant à charge des subsidiés a elle aussi augmenté de 84 à 95 francs.

En 2016, les dépenses pour les subsides dans le canton s'élèvent à 526 millions de francs, alors qu'elles atteignaient 300 millions en 2006. En 2015, le subside moyen vaudois (201 francs) est plus élevé que la moyenne suisse (153 francs) et il permet de couvrir 68 % de la prime contre 56 % en moyenne suisse. Le financement est assuré à 57 % par le Canton et les communes (contre 42 % en moyenne suisse) alors que cette part ne s'élevait qu'à 35 % en 2006. Le solde est couvert par la Confédération.

Par ailleurs, dans un second article, *Numerus* revient sur les élections cantonales de ce printemps qui ont vu une participation en légère baisse à 41 %, l'abstentionniste type se présentant comme une jeune femme de l'Ouest lausannois.

Numerus N° 8-2017. Renseignements : Statistique Vaud (021 316 29 99)